## COMPTE RENDU DE REUNION ville de **villeurbanne DIRECTION DEMOCRATIE DEVELOPPEMENT ET VIE DES QUARTIERS** ASSEMBLEE PLENIERE DU CONSEIL DE QUARTIER DE GRATTE-CIEL/DEDIEU/CHARMETTES **EMETTEUR** M. Pillard DATE DE LA REUNION Mardi 23 juin 2015 ORDRE DE JOUR 1. Assemblée plénière de réinstallation du nouveau Conseil de quartier participants absents/excusés **INVITES** 35 habitants ont émargé sur la liste de Marc Ambrogelly, adjoint au maire en charge de la démocratie participative et des centres sociaux Marie-Neige Blanc, adjointe au maire en charge des quartiers Gratte-ciel/Dedieu/ Charmettes et Saint-Jean Matthieu Pillard, responsable du service démocratie locale (direction de la démocratie, du développement et de la vie de quartier) **DIFFUSION** participants + copies L'ensemble des habitants ayant renouvelé leur inscription pour la Charte 2015 Réunion organisée en présence de 35 habitants, dont 2 à 3 personnes qui ont découvert les **SYNTHESE** Conseils de quartier via la campagne de communication, une personne issue du tirage au sort (voir ci-dessous). Jacques Gruat, en compagnie d'une partie de l'ancien bureau, accueille les participants et présente le déroulé de la réunion en proposant le principe que les actions engagées se poursuivent, enrichies par les nouvelles idées. Présentation par Marc Ambrogelly et Marie-Neige Blanc Les principales évolutions contenues dans la nouvelle Charte des Conseils de quartier et le rôle de l'adjoint de quartier La création des adjoints de quartier donc plus de co présidence habitant et élu

La creation des adjoints de quartier donc plus de co presidence habitant et elu Lip bureau de 15 personnes maximum recherche de la parité pour 3 ans a

✓ Un bureau de 15 personnes maximum, recherche de la parité, pour 3 ans avec confirmation de l'engagement chaque année

- ✓ La présence de 3 à 5 associations au sein du bureau
- ✓ La création de 2 à 3 référents (au moins un homme et une femme) en lieu et place d'un seul président habitant
- ✓ Un engagement qui peut-être occasionnel en fonction des sujets et disponibilités : chacun peut être légitime sur un temps donné et un sujet donné même ponctuellement

- ✓ Une feuille de route annuelle avec des sujets choisis permettant d'en faire le bilan
- ✓ Une attention bienveillante à l'accueil des nouveaux inscrits
- ✓ Les Conseils mènent des actions annuelles pour aller à la rencontre des nouveaux habitants
- ✓ Le tirage au sort de 50 personnes par quartier en complément des personnes qui se sont inscrites ou ré-inscrites

Marie-Neige Blanc précise son intervention sur 2 territoires, dans une volonté de mettre en lien, de relier, les habitants, les actions, les associations. Elle présente son action d'interface, faire connaître, se rencontrer dans une ville qui va continuer à grandir.

Matthieu Pillard présente son service, en appui administratif, financier et logistique des 8 Conseils de quartier, situé au premier étage de la Mairie.

Un échange avec la salle sur «comment œuvrer» s'engage, décrivant à la fois le rôle actif que le Conseil peut avoir dans les circuits de remontées des doléances, tout en faisant connaître les autres outils à disposition des habitants (site de la ville, application mobile, courrier...).

Matthieu Pillard précise que les volumes de fiches de liaison traités par les Conseils de quartier sont stables et que les autres outils se développent. Des précisions sont également apportées sur les fonctions de Laura Gandolfi, conseillère municipale déléguée à la propreté et voiries et de Gérard Aguilar, travaillant à la direction de la proximité, gestion du domaine public, intervenant sur 2 périmètres de Conseils de quartier. Ce dernier intervient sur les quartiers, assure le suivi du traitement des désordres constatés et interpelle le cas échéants le service compétent (Ville, Métropole, ERDF, Kéolis, etc.).

La volonté de travail sur le vivre ensemble, le partage, l'amélioration des relations sur le quartier est également mise en avant avec les exemples variés d'actions mise en œuvre par le Conseil.

## 2- Activités 2015 du Conseil de quartier

Jacques Gruat décrit les actions réalisées du Conseil :

- Les visites techniques (usines, traitement des eaux, centre de tri par exemple)
- Les actions concernant l'espace public : participation aux concertations (Gratte-ciel centreville, square des Justes et parc Chanteur
- Le travail sur la propreté avec les référents mis en place à la demande de Madame Gandolfi
- Le suivi de la convention qualité/propreté sur les points noirs du quartier
- La participation au groupe de travail sur les déplacements urbains, animé par l'adjoint, en présence de participants de chacun des 8 Conseils
- Les temps conviviaux (repas, Invites, Voisinade)
- L'aide au Téléthon, la participation aux Journées Européennes du patrimoine, les partenariats avec l'association ensemble au 44 ou avec le Théâtre national populaire (TNP) décrites par Luc Royet

## 3- Les actions à venir

Projet autour des journées européennes du patrimoine, en lien avec la biennale des associations ou un stand pourra être partagé avec Ensemble au 44 (départ probable du Totem le matin).

Projet d'une brocante en 2016, si le Conseil se mobilise, avec reversement des profits à une association type «Amis de la rue».

Permanence le samedi matin, pour accueillir les habitants et présenter les actions et projets du Conseil.

4- Appel à candidature pour le bureau du Conseil de quartier

Matthieu Pillard propose aux 11 candidats au bureau de se présenter (un douzième candidat absent dont les coordonnées ne sont pas identifiables).

BERLIOZ	Yves
BOUFFETTE	Jacqueline
BOUFFETTE	Armide-René
COUDERT	Annie
GRUAT LA FORME	Jacques
LAUTHELIER	Albin
MONTORIER	Micheline
PARRIAT	Jean-Joseph
RAMA	Philippe
ROUSSEL	Philippe
SANCHEZ	Jackie

Le bureau ainsi constitué devra se réunir pour :

- désigner ses 2 ou 3 référents dont au moins un homme et une femme
- identifier les représentants d'associations à convier au bureau
- établir sa feuille de route, c'est-à-dire les sujets et/ou actions qu'il souhaite prioriser pour l'année

Notez la date du mardi 3 novembre pour la rencontre annuelle des nouveaux Conseil de quartier.

La séance est close à 20 h 30 et les échanges se poursuivent autour d'un temps convivial.